

Apprentissage

ECTS : 3

Volume horaire : 0

**Description du contenu de l'enseignement :**

- Evaluation du livret d'apprentissage et notation du travail de l'apprenti en entreprise.

**Compétence à acquérir :**

Le contrat d'apprentissage a pour but de donner aux jeunes une formation générale, théorique et pratique. Le suivi de l'apprenti est réalisé conjointement, par le maître d'apprentissage et par le tuteur université.

- **Le tuteur universitaire** suivra l'étudiant pendant tout son parcours professionnel, et validera son livret d'apprentissage.
- **Le maître d'apprentissage est** l'opérationnel dans l'entreprise qui transmettra ses compétences professionnelles à l'étudiante et à l'étudiant.

**Mode de contrôle des connaissances :**

- 50% Livret d'apprentissage
- 50% Mission en entreprise.

**Document susceptible de mise à jour - 02/04/2026**

**Université Paris Dauphine - PSL** - Place du Maréchal de Lattre de Tassigny - 75775 PARIS Cedex 16